

- 1 Déterminer quelles sont les données (et leur type) qui composent l'information soulignée ci-dessus (les coordonnées du patient).  
Par « coordonnées », on entend généralement :
- le nom et le prénom (deux chaînes de caractères) ;
  - l'adresse, composée d'un numéro de voie (entier) et d'éventuels compléments (texte : bis, bâtiment, étage), d'un nom de voie (texte), d'un code postal (numérique) et d'un nom de ville (texte) ;
  - le numéro de téléphone, donnée texte unique (car les classements numériques n'ont ici pas de signification).
- 2 Les informations demandées sont classées en deux catégories (administratives et médicales), déterminer la finalité de chacun de ces domaines (à quoi ces informations vont-elles servir ?).  
Les informations administratives sont destinées à gérer le remboursement des soins.  
Les informations médicales doivent permettre de soigner correctement le patient.
- 3 L'information sur le groupe sanguin d'une personne a-t-elle le même sens selon que cette personne est donneur ou receveur ?  
Connaître le groupe sanguin d'un donneur permet un classement de la poche sanguine qu'il aura fournie.  
Connaître le groupe sanguin d'un receveur est une information plus cruciale puisqu'elle détermine les groupes sanguins qu'il est habilité à recevoir.
- 4 Le fait que le patient ait été victime ou non d'un accident du travail change-t-il le sens pour le personnel médical ?  
Ce qui compte pour le personnel médical, c'est la nature du mal dont souffre le patient et éventuellement les circonstances dans lesquelles ce mal s'est produit afin de l'expliquer. Mais un même problème peut intervenir suite à un accident du travail ou non.  
Le sens de cette information est donc inchangé pour le personnel médical (il influencera cependant quelques éléments futurs : durée de l'arrêt de travail, mesures de prévention...). Cette distinction (accident ou non) modifie par contre le sens de l'information administrative (les responsabilités sont différentes)...
- 5 À partir des éléments précédents et de vos connaissances, citer des exemples d'informations de différentes formes dans le domaine médical.
- écrite (attestations, carnet de santé) ;
  - orale (la communication des coordonnées peut être orale, mais elle sera ensuite retranscrite par écrit) ;
  - électronique (les données issues de la carte Vitale) ;
  - visuelle (les radios) ;
  - tactile (diagnostic d'une fracture par le toucher) ;
  - olfactive (l'odeur dégagée par une préparation médicamenteuse, pouvant signaler sa non-conformité) ;
  - sonore (sonnerie émise par un appareil médical de surveillance).
- 6 Juger de la qualité des informations suivantes, à destination du personnel médical, concernant une personne arrivée aux urgences de la clinique :
- le patient indique que son groupe sanguin est OB+  
**information inexacte : ce groupe sanguin n'existe pas.**
  - un de ses proches, qui l'accompagne, indique que le groupe sanguin est plus vraisemblablement B  
**information imprécise : le groupe sanguin B existe mais il faut préciser le rhésus (+ ou -) car un rhésus négatif ne peut recevoir que du rhésus négatif lors d'une transfusion.**
  - à la question portant sur son niveau habituel de tension, le patient répond qu'il se souvient qu'il avait 11 de tension il y a 3 ans  
**information trop ancienne : son état de santé et sa tension ont pu évoluer depuis 3 ans.**
  - le médecin urgentiste qui a examiné le patient indique à son collègue radiologue qu'une radio doit être réalisée  
**information imprécise : il faut indiquer quelle zone doit être radiographiée.**
  - le patient explique que sa famille n'a vraiment pas de chance car sa sœur s'est récemment cassé la jambe au ski  
**information non pertinente : s'agissant d'un accident pour la sœur du patient, cette information ne semble indiquer une fragilité familiale des os.**

**7 Observer et comparer les trois fiches.**

*Les trois fiches ne contiennent pas exactement les mêmes informations. Cela peut être dû aux besoins différents des services.*

*Les mêmes informations apparaissent sous des appellations différentes (numéro de S.S. ou Matricule) et des formes diverses (Age : 17 ans / Age : 17).*

*Il y a une hétérogénéité du contenu des informations (le numéro de téléphone est deux fois un numéro de téléphone fixe, une fois celui d'un portable... les deux sont-ils valables).*

*Certaines données ne semblent pas à jour (les adresses sont différentes).*

**8 Mettre en évidence les inconvénients de cette situation.**

*Cette situation est coûteuse pour l'organisation : l'information est saisie trois fois (le SI n'est pas intégré, ni réellement unifié).*

*La présence d'informations obsolètes risque de provoquer des dysfonctionnements (envoi d'un courrier à une adresse où le destinataire ne réside plus...).*

*L'hétérogénéité de l'information risque de compliquer la communication et de générer des erreurs.*

## Exercice 2

### La propriété des données

Fiche 1.1

🕒 10 min

**1 Montrer en quoi le droit considère que l'information est une ressource.**

*Le droit attribue une valeur à l'information, reconnaît son vol et le fait qu'elle est un élément qui contribue à la compétitivité d'une entreprise (et condamne les pratiques anti-concurrentielles). On peut également faire apparaître la notion de risque, traitée par la question 2.*